



Procès-Verbal du Bureau Directeur (Visio-conférence)

Mardi 5 novembre 2019

Elus présents : RIPERT Alain, BOUSSUGE Martine, HARENT Eliane, JACQUET Pascal, PARET Jean-Paul, SEIGNEUR Anne, MARTOIA Pierre

Excusés : COURTOIS Eric, STOFFER Françoise

Conseiller Technique et Sportif présent : CADEI Franck

Assiste : DEFOORT Emmanuelle DGS

Points Salariés

- **Eric Brosset**

Eric Brosset est actuellement en arrêt maladie ; L'assurance maladie a pris la décision de suspendre le versement des indemnités journalières ainsi que la prévoyance.

Eric a dans un 1^{er} temps accepté une rupture conventionnelle, puis vient de revenir sur sa décision. Il a décidé de saisir le tribunal de Prud'hommes de Grenoble pour faute grave de son employeur.

Après échanges, le Bureau directeur a décidé de contacter un avocat, qui représentera la ligue sur ce dossier et sera l'interlocuteur unique. Le cabinet d'avocats contacté par le président Alain Ripert retenu est le cabinet LELONG § POLLARD 26120 Montélimar.

- **Sophie Ardain**

Sophie Ardain a demandé un aménagement de son travail, possibilité de travailler sur deux établissements : la demande a obtenu l'accord de principe du BD, pour autant cette demande nécessite un encadrement juridique, aussi le cabinet d'avocat LELONG § POLLARD a été sollicité. Celui-ci nous fera proposition d'avenant au Contrat de travail,

Celui-ci doit être précédé d'un courrier émanant de Sophie Ardain exprimant son souhait précisant sa volonté d'avoir 2 résidences dont une résidence secondaire, ainsi que 2 lieux de travail. L'avenant au CT sera envisagé à réception de ce courrier et intégrera la demande de télétravail.

La production de documents sera demandée par l'avocat.

Nous en profiterons pour étendre la mise en place du télétravail encadré dans un premier temps à celles et ceux qui en bénéficient à ce jour.

Stage de Passy

La possibilité de proposer un stage sur 4 semaines a été débattue et non retenue : nous restons sur une période de 3 semaines.

En effet, cette action sollicite beaucoup de personnes à différents postes, le positionnement sur 4 semaines nécessiterait d'avoir une seconde équipe afin de ne pas mettre les personnes œuvrant sur cette action en difficulté.

Pascal Jacquet se charge de demander à Ali Mani de produire :

- le BILAN 2019 pour le 23 NOVEMBRE 2019
- le PREVISIONNEL 2020 pour le 14 DECEMBRE 2020

L'emploi

Deux départs proches sont annoncés : Rachel Varignier en fin d'année 2019 et Isabelle Dadat, fin juin 2020. Les missions concernant ces 2 personnes sont :

- Comptabilité analytique
- discipline
- gestion administrative du service civique
- Stages vacances
- gestion administrative du PPF (qui va aller en augmentant)
- Mission à prendre en charge en plus : accueil téléphonique

Ces différentes missions sont transverses et la question se pose choix de l'établissement.

La possibilité de le positionner sur Clermont a l'avantage :

- de maintenir un lien social et de faire vivre le site de Clermont-Ferrand,
- d'avoir la gestion administrative des stages (à l'avenir, les responsables sont basés sur Clermont)

Mais les inconvénients sont :

- l'isolation phonique qui n'est pas faite et nécessiterait des travaux
- gestion de la discipline (Frédéric a besoin de quelqu'un proche physiquement, et il n'y a pas de session sur Clermont car aucun bénévole ne s'y rend)

Des interrogations existent et ne seront pas éclaircies avant le 1^{er} semestre 2020 :

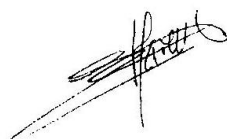
- prise en charge de la partie analytique par le directeur financier
- impact du logiciel ORION

Les différentes hypothèses émises sont :

- héberger l'établissement de Clermont par le Comité
- avoir une personne avec mobilité Bron / Montbonnot afin de traiter les autres sujets
- déléguer la gestion des stages de vacances vers un comité (comme cela est fait pour l'ITFE)
- avoir 2 CDD de 6 mois à temps partiel : l'un à Montbonnot et l'autre sur Bron

Face à ces problématiques le besoin de réflexion s'avère indispensable et le dossier sera traité lors du prochain BD qui se tiendra le jeudi 28 Novembre 2019 19h00 / 20h30 en Visio conférence.

Eliane HARENT, la secrétaire Générale Adjointe



Alain RIPERT, Le Président

